

Faits de langue et stéréotypes autour du genre : étude de cas

Koffi Joël KOUAKOU
Enseignant-Chercheur
Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
jolkouakou@yahoo.com

RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 3, No 1 (2023)

Résumé

Cet article traite des stéréotypes en lien avec les questions du genre en pays baoulé. Le corpus regroupe différents faits de langue, notamment, des concepts permettant de désigner et/ou de distinguer la gent masculine de la gent féminine. Ce sont, également, des expressions (idiomatiques, sentencieuses) en rapport avec la place que chaque genre occupe au sein de la cellule familiale. Nous l'avons inscrit dans une perspective de linguistique générale. Les raisons sont que nous convoquons différentes approches en fonction du domaine (phonologie, morphologie). Aussi, l'étude révèle-t-elle que l'homme et la femme ne jouissent pas du même statut dans la société. L'homme est l'instance dirigeante de la cellule familiale, et sur lui, pèsent de lourdes charges. Quant à la femme, elle a une dimension affective et protectrice. Sa posture la rend dépendante de l'homme et la réduit qu'à de simples tâches ménagères.

Mots clés : *Genre, Stéréotypes, Faits de langues, Concepts, Expressions*

Facts of language and gender stereotypes : a case study

Abstract

This article addresses the issues of stereotypes related to gender in Baoulé sphere. The corpus brings together different facts of language, in particular, concept allowing to designate and/or distinguish the male from the female. They are also expressions (idiomatics, judgmentals) related to the place that each gender occupies within the family unit. We have placed it in a perspective of general linguistic. In fact, the reasons are that we summon different approaches depending on the domain (phonology, morphology). Also, the study reveals that men and women do not enjoy the same status in society. The man is the head of family unit and on him weigh heavy burdens. As for the woman, she has an affective and protective dimension. Her posture makes her dependent on man and reduces her to simple household tasks.

Keywords : *Gender, Stereotypes, Languages Facts, Concepts, Expressions.*

Introduction

Les diverses communautés structurent l'univers comme il leur apparait. Dans le domaine de la linguistique, c'est ce que l'on dénomme « la vision du monde » de peuples. J. Fribourg (1978, p.104) définit ce concept comme étant « (...) une structure linguistique en corrélation avec les structures de la société ». Aussi, cette structuration est-elle à plusieurs niveaux dont celui en rapport avec les acceptions du genre. Une distinction est, alors, faite entre genres masculin et féminin, et des termes, élaborés pour matérialiser cette organisation. Par ailleurs, l'« hypothèse Sapir-Whorf » reprise par J. Fribourg (Idem) rappelle que le vocabulaire d'une langue reflète la vie sociale et culturelle des sociétés. Cela signifie que les faits de langues tels que les termes, et partant, les expressions idiomatiques et maximes que cet article se propose d'analyser émanent de la conception du baoulé sur la question du genre. Dès lors, surgissent les préoccupations suivantes : quelles approches, le peuple baoulé a-t-il de la notion du genre ? Ces approches positionnent-elles les personnes de sexe masculin et celles du sexe opposé à la même enseigne ? Par quelles méthodes devrait-on examiner et déduire les stéréotypes qu'impliquent les données du corpus de l'étude ? La quête de réponses à ces problèmes nous amène à organiser cet examen autour de trois points. La première présente les corpus et le cadre théorique quand la deuxième propose une analyse de la forme et du sens des données. La troisième et dernière partie est une interprétation des informations du deuxième point et permet d'accéder aux clichés relatifs aux acceptions du genre, en baoulé.

1. Méthodologie

Le corpus de l'analyse est relatif aux termes, expressions et énoncés qui, en baoulé, permettent de référer, et à la gent féminine, et à la gent masculine. Naturellement, nous les rapprochons afin de comprendre la place et les considérations en rapport avec chaque genre. Cette opposition concerne en premier, un ensemble d'unités lexicales utilisées pour dénommer les deux sexes.

Tableau 1 : Termes relatifs au genre masculin

<i>Termes</i>	<i>Définitions</i>
[jàs wá]	Garçon
[gbà flé]	Jeune-homme
[wú]	Époux
[si]	Père

Tableau 2 : Termes relatifs au genre féminin

<i>Termes</i>	<i>Définitions</i>
[blà]	Femme
[tálwá]	Jeune-fille
[jí]	Épouse
ní	Mère

Il s'agit, aussi, de locutions spécialisées telles que les expressions idiomatiques et proverbes qui renseignent sur la place de la femme au sein des peuples baoulé :

(1). dì blà
Manger Femme
« Faire l'amour »

(2). flé blà
Appeler Femme
« Courtiser une femme »

(3). bó sómà
Casser Petit ami
« Avoir un petit ami »

(4). blà cé gbó nù jé trò jé fē ò
Femme Durer Cuisine Dedans Rel Sauce Devenir Délicieuse Foc
« C'est quand la femme dure dans la cuisine qu'elle fait de la bonne sauce »

(5). ò ní ùmjé sásá wò kòngwé,
2SG Poss Mère Esprit Protéger 2SG COI Nuit
« Si l'esprit de ta mère te protège la nuit,

sásá wò wú vjá nù
Protéger 2SG COI Corps Soleil Dedans
Protège-toi toi-même le jour »

(6). blà tí ké àbá wàká/àjwé mà
Femme Être Comme Tubercule de manioc/graine de palmier
« La femme est comme la tubercule de manioc/graine de palmier

ká tò lé ò fi lé
Rel. Lieu Tomber Loc. 3SG Pousser Loc.
Là où elle tombe, elle y pousse »

Ces données proviennent de nos connaissances du baoulé puisque nous sommes locuteur de cette langue et y avons travaillé. Aussi, pour les besoins de l'étude (explications de concepts et autres acceptions), avons-nous recouru à trois informateurs pour leurs connaissances et compétences de ladite langue. Ce sont :

- madame KRAMO née KOUASSI Ahou Agnès, vivant à San Pedro, dans la soixantaine, parle parfaitement le baoulé, sa principale langue de communication ;

- monsieur YAO N'Goran Christophe, domicilié à Man, dans la cinquantaine, parle parfaitement le baoulé en plus d'être locuteur du français ;

- idem pour monsieur KOUAKOU Aubain, résidant à San Pedro, notre troisième informateur, dans la quarantaine.

En outre, nous inscrivons les analyses dans une perspective de linguistique générale. En effet, il sera question d'étudier la structure et la composition des unités ciblées afin d'en déduire le sens. C'est pourquoi, nous empruntons à la discipline susmentionnée, ses méthodes traditionnelles : décomposition, segmentation, substitution, etc. Cette première tâche va concerner les termes recensés. Les expressions interviendront dans l'interprétation de ceux-ci afin de corroborer nos postulats.

2. Résultats

Cette section fait l'examen des termes recensés ci-dessus et qui, en baoulé, permettent de désigner ou dénommer l'individu en fonction du genre auquel il appartient. Le premier est en rapport avec la nature du sexe.

2.1. Les termes en rapport avec le sexe de l'individu

Comme il est de coutume, quand il y a un nouveau au sein de la communauté, l'on part identifier le sexe de l'être qui vient d'intégrer la famille. Il s'agira de dire s'il est de sexe masculin ou de sexe féminin. En baoulé, on désignera par (7), l'enfant de sexe masculin ou par (8), l'enfant de sexe féminin.

(7). bà jàswá
 Enfant Sexe masculin
 « Un garçon »

(8). bà blá
 Enfant Sexe féminin
 « Une fille »

Les substantifs « jàswá » et « blá » sont, pour chaque syntagme, l'unité qui permet d'identifier le sexe de l'enfant. Que devrions-nous comprendre de ces termes ? Du mot « jàswá », nous avons eu droit à deux interprétations. D'une part, il serait le fait d'une composition qui implique les lexèmes nominal « já » et verbal « swá ». Le premier signifie « souffrance », et le second, « charger ». D'autre part, il s'agirait d'une construction phrastique dont la segmentation en ses composantes permet de générer la phrase (9.a), suivante :

(9.a). è á swá
 1PL Acc. Charger
 « Nous avons chargé »

Le morphème de l'aspect, notamment celui de l'accompli « á », s'étant agglutiné à celui de la personne – la première personne du pluriel - on assiste, non à une chute du dernier au détriment du premier, mais, à la transformation du pronom personnel « è » en semi-consonne « j ». Cette opération phonologique a un but : celui de respecter le principe de l'OCP (Principe du Contour Obligatoire) élaboré par les linguistes générativistes. En effet, l'OCP stipule qu'« à un même niveau de représentation phonologique, il n'y ait pas d'objets identiques adjacents ». Les morphèmes « è » et « á » étant identiques – ce sont des voyelles -, le premier va se muer en semi-consonne, non, sans laisser des traces de son existence. C'est cela qui justifie le ton bas porté par la voyelle « a » de « yà ». Finalement, toutes les transformations permettront la production de la phrase (9.a) comme en (9.b).

(9.b). jà swá
 1PL. Acc. Charger
 « Nous avons chargé »

L'unité lexicale « jàswá » est celle que le baoulé utilise pour désigner l'individu de sexe masculin. De ces interprétations, donc, il ressort que pour ce peuple, est dit garçon, cet être qui devrait s'attendre à porter une charge dont la nature n'est pas signifiée. Par contre, la deuxième interprétation du substantif est précise sur ce point. Comme signifié, supra, le mot est composé de « já » et « swá ». Le verbe « swá » insiste, une fois de plus, sur la mission inhérente à la gent masculine : celle de porter, de supporter. Le mot « já », lui, renseigne sur la charge à porter et qui n'est rien d'autre que de la souffrance ou de la douleur. Tel qu'il est composé, le terme « jàswá » s'apparente à une injonction qui est faite aux personnes de sexe masculin afin de leur signifier leur mission de vie en tant qu'homme.

(9.c). já swá
 Douleur Charger + Imp

« La souffrance, porte la ! »

Le processus de nominalisation de cette phrase à valeur d'injonction va provoquer le rabaissement du ton initial. Le ton qui était, antérieurement, haut se converti en ton bas, le tout pour désigner l'homme. En gros, l'analyse du substantif « jàswá » prouve que l'homme est pour le baoulé, celui qui a une charge à porter. Celle-ci s'apparente à la souffrance ou à la douleur.

A l'opposé, le mot qui est utilisé pour référer à la gent féminine est « blà ». Renseignements pris, nos informateurs étaient unanimes sur un point : la femme, c'est cet être qu'on sollicite, qu'on appelle à venir en aide ou en soutien à un partenaire, son homme. Parfois, l'on nous a fait entendre que c'est même un ordre qui est intimé à la personne de sexe féminin afin d'accomplir son devoir, mieux, sa destinée. Cet ordre correspondrait à la phrase impérative ci-dessous :

- (10). blá
Venir + Imp
« Viens ! »

L'examen des termes qui distinguent les personnes de sexe masculin à celles de sexe féminin sont, respectivement, « jàswá » et « blà ». Le premier, relatif à la gent masculine, fait de l'homme, un être à porter ou supporter des charges. Quant au second, il fait de la femme, cet être qu'on sollicite ou à qui on intime l'ordre de rejoindre un partenaire.

2.2. Les termes en rapport avec la situation matrimoniale

Les unités lexicales qui sont analysées dans cette sous-section sont relatives au statut acquis par le lien du mariage et ses corollaires. Ces termes sont en rapport avec les situations d'époux, de parent. Aussi, entre-t-on dans le lien du mariage, que quand on atteint l'âge de la maturité. On serait devenu adulte et susceptible d'avoir un conjoint. Dès lors cet âge, la jeune fille est courtisée et soumet les prétendants à l'élaboration d'un projet qui puisse l'attirer. Ce sont, entre autres, des techniques d'approche, de séduction, l'entretien de la relation, etc. C'est pourquoi l'unité lexicale utilisée pour désigner la jeune-fille devrait interpeller la gent masculine. Il s'agit du syntagme nominal « tálwá » issu de la composition des lexèmes verbaux « tá » et « lwá ». Nous les expliquons à partir des illustrations (11) et (12).

- (11). kwàkú sú tá òmmé
Kouakou Prog. Planter Palmier à huile
« Kouakou plante du palmier à huile »

- (12). àkísí sú lwá gbòlò òmmá
Akissi Prog. Semer Gombo Grain

« Akissi sème du gombo »

En français, les verbes « tá » et « lwá » correspondent, respectivement, à « planter » et « semer ». L'association qui a généré le substantif « tálwá » implique un ordre ou, peut-être, un conseil à l'effet d'inciter le jeune-homme intéressé à comprendre ses obligations.

- (13) tá lwá
Planter + Imp. Semer + Imp.
« Plante ! Sème ! »

La métaphore utilisée se rapporte aux pratiques agricoles, la principale activité du peuple baoulé. Aussi, a-t-elle des sous-entendus. Quand on plante ou sème, on s'attend à une bonne récolte. Cela implique l'entretien du champ (défrichage, arrosage, etc.). Pareillement, le jeune-homme qui est intéressé par une jeune fille devrait l'entretenir jusqu'à ce que surviennent les fiançailles. D'ailleurs, deux expressions idiomatiques sont dévolues pour illustrer les étapes de la relation où l'homme courtise la femme afin d'en faire une épouse.

- (14.a). flé blà
Appeler + Ind. Femme
« Courtiser la femme »

- (15.a). bó sómà
Casser + Ind Copin(e)
« Être en relation »

Le fait qui attire notre attention, avec ces deux expressions, n'est rien d'autre que la « directionnalité » des actes. Ils sont orientés vers la gent féminine et incombent à la gent masculine de sorte que l'exemple (14.b) est inenvisageable.

- (14.b). * flé yàswá
Appeler + Ind. Homme
« Courtiser un homme »

Similairement, orienter l'exemple (14.a) dans le sens où c'est la femme qui devrait poser l'acte qu'il implique est chose inconcevable dans l'imaginaire du baoulé. Certes, le terme « sòmá » est utilisé dans les deux sens – il désigne le/la partenaire -, mais, l'accomplissement de tâches permettant d'aboutir à cette fin va dans un seul sens : de l'homme vers la femme.

- (15.b). * blà bó sómà

Femme Casser + Ind Copin(e)
« La femme a fiancé son homme »

Même dans les actes qui sous-tendent la procréation, c'est l'homme qui dispose de la femme et non le contraire.

(16) bè dí blà
3PL Manger + Hab. Femme
« On fait l'amour à la femme »

L'action de « manger » qu'induit la locution verbale « dí blà » est à mettre à l'actif de la gent masculine. Quand on l'assigne à une femme, c'est pour son manque de sérieux.

Passer les étapes susmentionnées, survient le mariage ou chacun des conjoints acquiert le statut d'époux. Aussi, deux unités nominales établissent-elles la différence entre l'époux de sexe masculin et celui de sexe féminin. Ce sont, respectivement, les lexèmes « wú » et « jí ». Le premier est sous une forme réduite si on le rapproche de sa forme initiale qui est « wúnè ». Cette unité est l'œuvre de la composition des noms « wú » et « ñnè » traduits par « être » et « chair ». L'association des deux unités nominales a provoqué la chute de la nasale homorganique /n/. Formé, le nom composé « wúnè » signifie « corps » en français.

(17). kwàkú wúnè
Kouakou Corps
« Le corps de Kouakou »

Le second terme est relatif au verbe « jí » qu'on pourrait traduire par « enlever, retirer ou extraire » en français. Généralement, ces concepts sont employés avec l'idée « d'être la propriété de... » ou « d'appartenir à... » afin de marquer les liens étroits avec le conjoint.

(18). m̄j wú
1SG Poss. Époux
« Mon époux »

(19). kwàkú jí
Kouakou Épouse
« L'épouse de Kouakou »

Les termes en rapport avec les liens de mariages font de l'homme, le corps, à partir duquel, on aurait extrait la femme. Il est la source de l'existence de cet être dont il est censé être l'époux. Dès lors ces faits, la femme a des obligations vis-à-vis de sa source de vie. De leur

union, devrai(en)t sortir leur(s) progéniture(s). Ainsi, les époux deviennent père et mère. Devenus parents, les deux partenaires entretiennent une relation verticale avec la descendance. Les concepts de la parenté induisent ceux de la paternité et de la maternité.

(20). m̀i sí
 1SG Poss. Père
 « Mon père »

(21). m̀i n̄́
 1SG Poss. Mère
 « Ma mère »

Les termes pour dénommer le père est « sí » quand celui par lequel l'on désigne la mère est « n̄́ ». Ils sont dérivés des verbes « sjé » et « njá » qui ont permis de générer, par suffixation, les lexèmes nominaux « sjé » et « njé ». Cette opération est possible grâce au morphème de nominalisation /é/. Deux interprétations sous-tendent ces productions lexicales. D'une part, le morphème /é/ aurait été ajouté aux bases /sí/ et /n̄́/. Naturellement, cela a provoqué des opérations phonologiques dont la mutation de la voyelle /i/ en semi-consonne /j/ -le principe de l'OCP- et l'assimilation du phonème /é/ par le trait de nasalité de /n/. Toutefois, cette première interprétation ne donne pas, directement, accès aux sens originels des mots.

(22). sí + é (sié) = sjé

(23). n̄́ + é (njé) = njé

D'autre part, le morphème nominalisateur est joint aux radicaux verbaux « sjé » et « njá ». La conséquence de l'opération implique une violation du principe de l'OCP. En effet, le baoulé est une langue à syllabe ouverte. Les bases verbales étant, donc, à voyelle finale, l'ajout du suffixe /é/ crée une superposition de deux unités identiques, à même niveau de représentation phonologique. Pour pallier la violation, le principe prévoit la chute de la première voyelle au détriment de la seconde : $N_1 + N_2 = N_2$.

(24). sjé + é (siéé) = sjé

(25). njá + é (njáé) = njé

En outre, la dernière interprétation donne des informations sur l'origine des deux termes. Celui qui a trait à la paternité est dérivé de « sjé », c'est-à-dire, gérer, régner en français. Quant au second, il provient de « njá », traduit par regarder ou surveiller.

(26) yàwá sjé àló
 Garçon Gérer + Hab Cour
 L'homme gère la maison »

(27)	blà	njá	àló	Sú
	Femme	Regarder + Hab	Cour	Dessus
	« La femme surveille la maison »			

Au sein du noyau familial, l'homme et la femme ne sont pas censés avoir les mêmes tâches. Alors que le père organise et dirige, la mère surveille et veille. De l'analyse des lexèmes nominaux qui marquent la différence entre les hommes et les femmes, il est évident que le baoulé ne place pas les deux entités à un même niveau.

3. Interprétations

Les langues sont la manifestation de la vision du monde des peuples. Les unités lexicales (noms, verbes, etc.), les parties du discours et autres unités linguistiques sont des vestiges des acceptions de l'univers. Le baoulé ne faillit pas à ce principe. L'étude du lexique lié aux acceptions du genre aide à comprendre les postures du peuple baoulé. L'une d'elles traite de la dépendance de la femme.

3.1. La femme, une entité dépendante de l'homme

Bon nombre de données du corpus laisse comprendre qu'en baoulé, la femme serait dépendante de l'homme. Nous avons pour premier exemple, l'opposition « wú » et « jí », deux termes désignant chacun des époux. Nous indiquions que le substantif « wú » provenait de « wúnè » dont il est le diminutif. Il s'agit du corps. Quant au lexème nominal « jí », il est dérivé d'une base verbale, notamment, le verbe « jí » signifiant « enlever de..., extraire de..., retirer de... ». Le rapprochement sous-entend, dès lors, que la femme est une entité extraite du corps de l'homme et dont la vie en dépend.

Par ailleurs, le mot « tálwá » désignant la jeune fille induit le même cliché. Il est composé des verbes « tà » et « lwá » et est une injonction ou un conseil formulé à l'endroit du jeune garçon. L'unité lexicale « tálwá » est une métaphore provenant du monde agricole et ses composantes ont trait à l'action de planter ou de semer. Dans les pratiques agricoles, il ne suffit pas d'enfouir la graine ou la plante dans le sol pour qu'on soit sûr d'une bonne récolte. Il faut un entretien permanent de sorte à permettre l'évolution harmonieuse des plants. Pareillement, la jeune fille serait faite pour être entretenue. C'est la mission des intéressés afin de parvenir à en faire une conjointe. Si donc la femme doit faire l'objet d'autant d'attention - en plus du fait qu'elle doit son existence à l'homme dont elle le produit - c'est parce qu'elle est dépendante de la gent masculine.

3.2. La femme, une entité protectrice et affective

Nous développons cette acception de la femme par deux proverbes :

- (28). ò ní u`miε´ sa´sa´ wɔ` kɔ`nawε´
 2SG Poss Mère Esprit Protéger+Ind 2SG COI Nuit
 « Si l'esprit de ta mère te protège la nuit,

sa´sa´ ɔ` wɥ vja ny
 Protéger+Imp 2SG COI corps Soleil Dedans
 protège-toi toi-même le jour »

- (29) bè wū á bē ní
 3SG Voir + Hab Nég 3SG Poss Mère
 « C'est lorsqu'on ne voit pas sa mère

jé bē nì bē sí bē lá ɔ̃
 Rel 3SG Avec 3SG Poss Père 3SG Dormir+Hab Foc
 qu'on dort avec son père »

La protection et l'affection dont il est question, ici, sont à mettre à l'actif de la femme qui est passée par la maternité. Elle le développe vis-à-vis de ses enfants. Pour les charges qu'on fait peser sur la gent masculine, seule la femme est, en permanence, avec les enfants. De liens affectifs se nouent et se voient pérennisés toute la vie. Une illustration palpable est cette propension des enfants à passer la nuit dans le lit et les bras de maman. Quelques rares fois, on verra un fils le faire avec son paternel qui est préoccupé à autre chose.

Aussi, l'instinct maternel présuppose-t-elle, la protection de la progéniture à telle enseigne que, même morte, la mère continue de protéger son enfant. Étant devenue un être spirituel puisqu'appartenant à l'au-delà, son rôle sera de combattre les forces obscures autour de son rejeton. Est-ce à dire que l'homme en est incapable ? Pas forcément mais s'il ne le faisait pas -ou presque pas- de son vivant. Ce n'est pas étant parti qu'il le fera. Ceci relève, dès lors, les aptitudes de la mère à être aux petits soins de ses enfants qu'elle affectionne et protège.

3.3. La femme, une entité passive, faible et manipulable

À tout point de vue, le baoulé réduit la femme au silence et à l'inaction. Parlant d'inaction, les préjugés semblent la préparer à être passive dans ses relations avec les hommes. D'ailleurs, le proverbe ci-après lui indique le comportement de la femme qui souhaite se marier :

- (31). blà mó kló àjá, sà ló mɛ̃
 Femme Comp. Aimer Mariage Difficulté Intéresser Nég
 « La femme qui tient à son foyer est celle qui sait ignorer les problèmes »

Par problème, il faut entendre les injustices (infidélités, inégalités, frustrations, etc.) qu'on lui fait subir. En effet, il n'est pas question pour elle de brandir les arguments de son émancipation, car, ce serait un rejet de son statut de femme. En plus, pour ce peuple, c'est l'homme qui devrait disposer de sa partenaire et non le contraire. La preuve en est qu'on la courtise et non le contraire ; on lui fait l'amour et ça ne saurait être autrement, à en croire les expressions idiomatiques que nous reprenons ci-dessous :

(32). dī blà
Manger Femme
« Faire l'amour »

(33). flé blà
Appeler Femme
« Courtiser une femme »

(34). bò sòmà
Casser Petit ami
« Avoir un petit ami »

Nous traitons, précédemment, de la directionnalité de ces actes. Ils sont orientés vers la gent féminine et actionnés par la gent masculine. La femme serait, alors, celle qui subit et qui doit accepter de subir sans rouspéter.

En outre, une autre métaphore fait de la femme, l'être faible et l'être de la fécondité, dicit le proverbe (35). L'énoncé compare la femme au tubercule de manioc ou la graine du palmier à huile qui pousse sur tout type de sol. Il lui suffit d'être en contact avec celui-ci. Similairement, la femme – parce qu'elle est faible d'esprit - est manipulable face aux choses qui l'impressionnent, une source de séduction.

(35). blà tí ké àbá wàkà/àjwé mà
Femme Être Comme Tubercule de manioc/graine de palmier
« La femme est comme le tubercule de manioc/graine de palmier

ká tò lé ò fi `lé
Rel. Lieu Tomber Loc. 3SG Pousser Loc.
Là où elle tombe, elle y pousse »

3.4. La place de la femme

Les préjugés relatifs à la place la femme la réduisent aux simples tâches ménagères et son activité quotidienne lui exige de passer l'essentiel de son temps en cuisine. D'ailleurs, l'illustration (36) insiste sur la question.

(36). blà cé gbó nù jé trò jé fē ò

femme Durer cuisine dedans Rel sauce Devenir Doux Foc
« C'est quand la femme dure dans la cuisine qu'elle fait de la bonne sauce »

Dans la cellule familiale, c'est la femme qui s'occupe du ménage. À elle, incombent les activités culinaires afin de nourrir les siens. Aussi, pour arriver à satisfaire ces derniers (époux et enfants), il lui faut passer une multitude d'activités qui l'occupent énormément. Si à cela, l'on devrait ajouter les trois principaux repas de la journée (le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner), il est évident que, pour de vrai, elle n'a que ces travaux à faire.

De ce qui précède, une chose est à retenir : en pays baoulé, le statut conféré à la gent féminine est très réducteur. Tant les unités lexicales que les expressions renseignent sur les disparités existantes entre l'homme et la femme. Les stéréotypes font de la dernière, celle dont on doit disposer, celle qui est faite pour le ménage, l'être faible et manipulable, etc. Quant au premier, il incarne la force, le courage, le pouvoir, etc. Aussi, de tels préjugés mettent à mal la quête de l'égalité du genre. Ils sont inscrits dans les mœurs, vivent dans les mots et expressions, et, sont même transmises par la langue.

4. Discussion

Les langues sont la manifestation de la vision qu'un peuple a de l'univers. Par la langue, donc, chaque communauté va structurer le monde tel qu'il lui apparaît. À ce sujet, J. Fribourg (1978, p.10 3) écrit : « Puisque le langage est un système de signes qui renvoient à des concepts, par le langage, on peut saisir ces concepts et l'univers qu'ils expriment et qui est propre à chaque groupe ». Abondant dans le même sens que J. Fribourg (Idem), G. Mounin (1963) aborde ce qu'ils vont appeler la « vision du monde » par l'exemple d'un globe qu'il fait subdiviser en quatre. À ses différents points, et selon le positionnement, chaque peuple l'interprétera comme il le perçoit : la notion d'hiver n'est pas typique des langues du désert. Les locuteurs vivent un autre climat. Pareillement, une langue qui est parlée dans une région froide ne saura transmettre la notion de désert.

Aussi, la structuration de l'univers part-elle dans tous les sens : politique, juridique, économique, social, etc. Le présent examen s'intéressait, particulièrement, à celle -la structuration- en rapport avec les acceptions du genre au sein des communautés noires d'Afrique. Le corpus a regroupé plusieurs unités linguistiques (des substantifs, des expressions idiomatiques et des proverbes) afin de comprendre l'approche du peuple baoulé concernant le sujet. L'hypothèse de départ est que les faits de langue ciblés permettraient d'expliquer la position, ou encore, la « vision du genre » de ladite communauté. Nous sommes parvenu à la conclusion que le peuple baoulé a une approche du genre qui s'apparente à de la phallocratie.

En effet, la société éduque la gent masculine à de hautes responsabilités (diriger, gouverner, régner, commander). À la gent féminine, par contre, l'on enseignera la soumission, la dépendance à son homme, ses tâches ménagères, son devoir de procréation.

Conclusion

Cette recherche fait l'analyse de quelques termes et expressions en lien avec les acceptions du genre en pays baoulé. Les termes sont relatifs aux concepts qui permettent de nommer et/ou distinguer le genre masculin du genre féminin. Les expressions, elles, portent sur des énoncés idiomatiques et proverbiaux qui renseignent – explicitement ou non - sur le statut conféré à chacun, dans les charges qui leur incombent. De cette étude, il ressort que la place qui est réservée à la gent féminine - en comparaison avec la gent masculine -, est très réductrice. Dans cette société, en effet, la femme fait office de cet être qui est dépendante de l'homme. L'opposition « wú/jí » pour référer aux époux, par exemple, révèle que la femme existe parce qu'elle est extraite du corps de l'homme. Le substantif « tálwá » qui est l'œuvre de la composition de « tá » et « lwá » désigne la jeune fille. Il laisse comprendre que celle-ci, conformément aux pratiques agricoles, est à semer ou à planter. Pour qu'elle germe, grandisse et produise les fruits escomptés, elle a besoin d'être entretenue. Par ailleurs, un autre rapprochement – celui de « sjé » et « njé » - fait de l'homme, l'instance dirigeante de la cellule familiale. C'est à lui, en tant que père, qu'échoit la gestion de la maison quand la femme a une dimension, plutôt, affective et protectrice. En plus, dans les actes de la procréation, l'homme agit sur la femme. La directionnalité des tâches place le premier qui se doit de posséder sa partenaire au-dessus du second. Aussi, les programmes mondiaux portant sur la question ambitionnent-ils de permettre l'égalité du genre. Dans un contexte de radicalisation comme celui du peuple baoulé, les stéréotypes sont si encrés dans les mœurs qu'ils ont laissé des traces dans les faits de langues. Or, les faits de langues sont l'œuvre de la vision du monde des peuples. Pour parvenir, donc, à faire bouger ces clichés, il faut travailler à changer ces acceptions du genre qui mettent l'homme au-dessus de la femme. La stratégie que nous proposons, en tant que linguiste, est de favoriser l'adhésion et l'acquisition de nouveaux concepts par le biais d'un examen terminologique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CREISSELS Denis et KOUADIO N'Guessan Jérémie**, 1977, *description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, vol. LIX, Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée (ILA).
- FRIBOURG Jeanine**, 1978, « Vers l'ethnolinguistique », *La Linguistique*, PUF, Vol. 14-. Fasc. 2, pp.103-116.
- GOLDSMITH John**, 1976, *Autosegmental phonology*, Thèse de Doctorat d'Etat, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology.
- GOLDSMITH John**, 1990, *Autosegment and metrical phonology*, Oxford an Cambridge, Blackwell Publisher.
- KOUADIO N'Guessan Jérémie**, 1982, « Le baoulé » : 277-306, in G. Héroult (dir.), *Atlas des langues Kwa de Côte-d'Ivoire*, tome1, Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée (ILA).
- KOUADIO N'Guessan Jérémie et KOUAME Kouakou**, 2004, *Parlons baoulé*, Paris, L'Harmattan.
- KOUAKOU Koffi Joël**, 2015, *Analyse syntaxique des proverbes baoulé*, Mémoire de Master, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny.
- KOUAKOU Koffi Joël et YAO Yao Jean-Marc**, 2018, « La question du figement formel dans les proverbes baoulé », *Paremia*, n° 27, pp. 85-94.
- KRA Kouakou Appoh Enoc, KOUAKOU Koffi Joël, ATTA Kouabenan Herbert**, 2021, « Pensées et images dans les proverbes baoulé, koulango, français et espagnol », *ReSciLac*, n° 14, Vol. 4, pp. 300-323.
- MOUNIN Georges**, 1963, *Les problèmes théoriques de la traduction*, France, Tel Gallimard.
- N'GUESSAN Konan Bertiel**, 2019, *Étude morphosyntaxique des morphèmes aspeto-madaux dans les langues bia et potou*, Thèse de Doctorat Unique, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny.
- TIMYAN Judith**, 1978, *n wan yo. Cours de baoulé*, Abidjan, Université de Cocody.
- TIMYAN Judith ; KOUADIO N'Guessan Jérémie ; LOUKOU Jean-Noël**, 2003, *Dictionnaire baoulé-français*, Abidjan, NEI.
- YAO Yao Jean-Marc et KOUAKOU Koffi Joël**, 2016, « Approche cognitive du figement dans les proverbes », *Paremia*, n°25, pp. 149-160.

Koffi Joël KOUAKOU est Assistant à l'UFR Logistique, Tourisme et Hôtellerie-Restaurant (LTHR) de l'Université de San Pedro. Spécialisé en Linguistique Descriptive, il est chercheur associé du Laboratoire Dynamique des Langues et Discours (LADYLAD) et est porteur du projet de recherche « Le symbolisme phonétique et le sens des signes motivés ».

Koffi Joël KOUAKOU
UFR Logistique, Tourisme et Hôtellerie-Restaurant
Université de San Pedro
BP 1800 San Pedro
jolkouakou@yahoo.com
